

COMMUNE DE CRANS

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Août 2022 PROCES VERBAL N° 08-2022

L'An deux mille vingt-deux, le trente Août, à 20 heures 15 minutes, le Conseil municipal de la commune sur convocation du Maire, Madame MORTREUX Françoise du 26/08/2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie « salle Buissonnière » de la commune de Crans, sous la présidence de Mme MORTREUX Françoise, maire de la commune. La convocation a été affichée le 26/08/2022.

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 09

Nombre de membres qui ont pris part au vote : 10

Conseiller municipal		Présents	Excusé(s)	Absents	Donne pouvoir à
Noms	Prénoms				
BERNARD	Dominique	X			
DROUIN	Claude	X			
PRUNIER - NEYRET	Julie	X			
BEREZIAT	Didier	X			
MORTREUX	Françoise	X			
RENARD	Alexandre				
FRERY	Maud		X		PRUNIER-NEYRET Julie
VIRICEL	Bertrand	X			
CHANEL	Gérard	X			
BUFFERNE VINCENT	Ludivine	X			

1. **APPEL DES PRÉSENTS**

Madame la Maire ouvre la séance. La feuille de présence circule dans l'Assemblée.

Madame la Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour : Achat d'un lave-vaisselle pour la salle polyvalente.

2. **DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Il est procédé, conformément aux articles L.2541-6 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame PRUNIER-NEYRET Julie est élue secrétaire de séance par 10 voix.

3. **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 11 Juillet 2022**

Madame la Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le compte-rendu du 11 juillet 2022.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité

- **D'approuver** le compte rendu.

ADOPTE A L'UNANIMITE

4. L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ÉTAIT LE SUIVANT :

LA COMMUNE :

- Cheminement Doux : Point sur le projet.
- Palette Fleurie : Remboursement des inventaires 2022
- Référent Ambroisie
- Travaux aux brèves : poche incendie
- Maintenance (contrats) :
 - ✓ Alarme incendie et sortie de secours
 - ✓ Alarme
 - ✓ Défibrillateur
 - ✓ L'aire de jeux
 - ✓ Electrique

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Action Sociale

- Alerte préoccupante
- Repas des Anciens

Jeunesse Loisirs et Culture

- Participation aux activités Culturelles et Sportives des enfants
- Réunion Adolescents

INFORMATIONS DIVERSES :

- Formation pour utilisation des Talkie-Walkie et mégaphones
- Point sur la fête du village

Agendas

- Déplacement du prochain Conseil municipal au 5 octobre 2022.
- Bornage par le cabinet CHANEL GRAND, de deux terrains le 5 octobre 2022

LA COMMUNE :

5. CHEMINEMENT DOUX : POINT SUR LE PROJET

Un premier projet a été soumis à la Commune. Quelques ajustements seront à redéfinir, comme l'enrobé des emplacements de parking qui pourraient rester en herbe et quelques accotements.

L'arrêt de bus de Montbuisson, qui laissera une seule voie d'accès, ne permettra plus le passage des batteuses dans le village.

L'agence d'ingénierie et le cabinet INFRATECH seront présents lors du prochain conseil municipal pour présenter le projet et son chiffrage.

6. PALETTE FLEURIE : REMBOURSEMENT DES INVENTAIRES 2022

Madame la maire propose d'effectuer le remboursement convenu à l'association de la Palette Fleurie pour la réalisation des inventaires de la vaisselle lors de la location de la salle polyvalente.

A ce jour, l'association a réalisé 7 inventaires pour l'année 2022.

Il sera donc versé à l'association de la Palette Fleurie : 7 inventaires x 70 € = 490.00 €

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité

- D'accorder la subvention de 490.00 € à l'association la palette fleurie pour la réalisation des inventaires de la vaisselle à la salle polyvalente.

ADOpte A L'UNANIMITE

7. REFERENT AMBROISIE

Madame la maire informe le Conseil Municipal que M. CHENOT Jean-Marie sera désormais référent Ambroisie sur notre commune avec M. Gérard CHANEL.

8. TRAVAUX AUX BREVES : MISE EN PLACE D'UNE POCHE INCENDIE

Les travaux de mise en place d'une poche incendie sur le terrain de M. Michel DULONG doivent démarrer seconde quinzaine du mois de septembre en principe. La commune va devoir acquérir le terrain correspondant pour une superficie d'environ 260 m² et au prix de 0.40 € le m².

Il est nécessaire de faire borner le terrain au plus vite et au préalable afin de détacher la parcelle nécessaire à la réalisation des travaux. Le bornage sera effectué par le Cabinet CHANEL GRAND pour un montant HT de 1 282.50 €, soit 1 539.00 € TTC. La commune va faire appel à Maître CONTIGLIANI Pierrick, notaire à SAINT JEAN DE NIOST pour régulariser et enregistrer la transaction, la commune prendra en charge ses frais.

Le Conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité :

- D'acquérir le terrain de M. DULONG Michel situé aux Brèves pour l'implantation d'une réserve à incendie,
- de fixer le tarif à 0.40 € du m²,
- autorise Madame la maire à effectuer les démarches nécessaires,
- autorise Madame la Maire à signer les actes à intervenir,

ADOpte A L'UNANIMITE

9. MAINTENANCE ALARME INCENDIE ET SORTIE DE SECOURS

- Pour être conforme avec la législation, la commune va devoir prendre des contrats de maintenance pour tous les postes suivants. Des demandes de devis sont en cours.
 - ✓ Alarme incendie et sortie de secours
 - ✓ Alarme
 - ✓ Défibrillateur
 - ✓ L'aire de jeux
 - ✓ Electrique

10. LES COMMISSIONS COMMUNALES

- Action Sociale

- Alerte préoccupante : une action va être menée auprès d'une famille.
- Repas des Anciens prévu le samedi 3 décembre.

- Jeunesse Loisirs et Culture

- Participation aux activités Culturelles et Sportives des enfants (du CP au CM2) à hauteur de 50€ pour leur adhésion aux associations sportives ou culturelles de Chalamont.
- Réunion Adolescents prévue le 1^{er} octobre pour réfléchir au projet jeune.

11. ACHAT D'UN LAVE-VAISSELLE

Le lave-vaisselle de la salle polyvalente est tombé en panne cet été. Il est difficile de faire venir un réparateur. Proposition d'achat d'un lave-vaisselle – s'il n'est pas réparable.

Si oui, prise d'une Décision modificative pour le paiement de la dépense organisée ainsi :

Récupération des 1 500.00 € du radar pédagogique

Récupération des 421.50 € sur le cheminement doux, soit 1 921.50 € pour la création de la décision modificative.

12. INFORMATIONS DIVERSES

- Formation pour l'utilisation des Talkie-Walkie et mégaphones.
- Point sur la fête du village. Bilan positif, très bon retour des habitants.
- Report de l'achat du radar pédagogique pour le Guillon sur le budget 2023 – pour des travaux au printemps 2023.
- Achat d'une trousse à pharmacie portable. (Manifestations de la commune)
- Réception d'un CV adjoint technique pour mutation. Pas de budgets à ce jour. Embauche non prévue.

13. LES IDEES CITOYENNES

- Demande de la pose des plusieurs poubelles sur la commune. La commune ne dispose pas de personnel communal pour la gestion.
- Création d'un jardin partagé. Cette demande ne semble pas justifiée sur notre commune, où les habitants disposent de terrains.

Lors de la dépose d'un idée dans la boîte à lettres citoyenne, Il serait bien que les personnes laissent leurs coordonnées afin qu'une réponse personnelle puisse leur être apportée.

14. AGENDAS

- Déplacement du prochain Conseil municipal **au 5 octobre 2022**.
- Bornage par le cabinet CHANEL GRAND, de deux terrains le 5 octobre 2022

Fin de la séance à 21 h45.

Prochaine séance du Conseil municipal, **le 05 octobre 2022**

La secrétaire de séance
Julie PRUNIER-NEYRET

La Maire de la commune de Crans
Françoise MORTREUX

